

CQP Ouvrier qualifié en construction d'ouvrages paysagers - CQP Ouvrier en aménagement et entretien d'espaces végétalisés Formation pour adultes Se former au métier d'ouvrier en paysage

Le jardinier paysagiste travaille pour les entreprises paysagistes, les villes, les collectivités territoriales. Il entretient les espaces verts ou les jardins ; il procède aux travaux d'aménagement produits. Il entretient le matériel et est en relation avec les fournisseurs ou les clients



Conditions D'accès

Âgé de plus de 16 ans
Savoir lire, écrire et compter (tests)
Ne pas présenter de contre-indication médicale à l'exercice du métier
Goût du travail en extérieur
Mobile
Nos formations ne sont pas accessibles à tous les handicaps, l'accessibilité sera étudiée au cours d'un entretien individuel.

Coût de la formation : 11 129€ - Formation gratuite et rémunérée pour les demandeurs d'emploi et les personnes bénéficiant des financements des OPCO
Sous réserve du financement de la Région Centre Val de Loire

Débouchés / Emplois

- Ouvrier "jardinier paysagiste"
- Taux d'embauche : 67% sur la dernière promotion

Retrouvez nos indicateurs qualités sur le site : <https://cfppa.lechesnoy.fr>



Organisation de la formation

- Début de formation : 14 septembre 2026
- Fin de formation : 19 avril 2027
- 21 semaines de formation en centre soit 718 H dont 35H00 de RAN
- 8 semaines de stage en entreprise soit 280 H
- Formation à temps plein 35h00

100% de réussite à l'examen (sur la dernière promotion).

Lieu de formation : CFPPA du Loiret – Le Chesnoy

Formation organisée avec le concours financier de la Région Centre – Val de Loire et de l'Etat dans le cadre du Pacte Régional Investissement pour les Compétences



**CQP Ouvrier qualifié en construction
d'ouvrages paysagers - CQP Ouvrier en
aménagement et entretien d'espaces
végétalisés**

Se former au métier d'ouvrier en paysage



CONTENU DE LA FORMATION

**CQP Ouvrier en aménagement et entretien d'espaces
végétalisés: 321 H**

Bloc de compétences 1 : Préparer et organiser un chantier paysager et végétalisé

Bloc de compétences 2 : Réaliser un aménagement paysager végétal extérieur ou alternatif

Bloc de compétences 3 : Entretenir les végétaux d'un aménagement paysager extérieur traditionnel ou alternatif

**CQP Ouvrier qualifié en construction d'ouvrages paysagers
: 320 H**

Bloc de compétences 1 : Préparer et organiser un chantier paysager et végétalisé

Bloc de compétences 2 : Réaliser des constructions paysagères (minérales, en bois en métal ou autres matériaux)

Bloc de compétences 3 : Réaliser un aménagement paysager végétal associé aux ouvrages paysagers

Compétences supplémentaires : 77 H

SST

Santé sécurité au travail

Certiphyto opérateur

Remise à niveau

DÉLIVRANCE DES CERTIFICATIONS

Code RNCP en cours d'actualisation

Date d'échéance de l'enregistrement

Niveau 3

**Obtention du certificat en épreuves terminales +
contrôle continu** - Possibilité de valider un ou
plusieurs blocs de compétence(s)

Formation certifiante

Obtention des certificats SST et Certiphyto

Certificateur :

POURSUITE D'ÉTUDES

Possibilité de poursuivre

- en BP de niveau 4 en aménagements paysagers
- En BP Responsable d'Exploitation Agricole
- En certificat de spécialisation accessible aux personnes ayant déjà obtenu un diplôme de niveau 3



Modalités de recrutement

- Entretien individuel lors d'informations collectives
- Test de positionnement afin de mettre en place une éventuelle remise à niveau des compétences de base



CONTACT RECRUTEMENT :

- Standard CFPPA : 02.38.89.53.00
- cfppa.montargis@educagri.fr

Retrouvez nos indicateurs qualités sur le site : <https://cfppa.lechesnoy.fr>

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole du Chesnoy

2190, avenue d'Antibes – 45200 AMILLY - ☎ : 02.38.89.53.00 - Fax : 02.38.98.68.36

@ : cfppa.montargis@educagri.fr